

PLAN DE MOBILITÉ : BILAN 2008 – MESURES 2009

1. BILAN 2008

1.1 Reconnaissance du plan de mobilité

Cette année l'AIG a reçu deux prix récompensant ses efforts pour promouvoir la mobilité durable. Le prix européen des plans de mobilité d'entreprise: "Pan European Workplace Mobility Plan Award 2009 » a été décerné à l'AIG parmi près de 50 participants dans trois catégories différentes.

Par ailleurs, l'AIG a reçu le 15 mai 2009 le Prix Vélo pour entreprises cyclophiles, décerné par l'association ProVelo Suisse dans le cadre du salon de la mobilité de Neuchâtel. Notre entreprise est récompensée pour avoir mis en œuvre de nombreuses mesures de promotion du vélo.

1.2 Abonnements de transports publics et écomobilité

Personnel AIG

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'abonnements unireso subventionnés	67	82	86	93	101
Nombre d'abonnements CFF subventionnés	6	9	5	10	11
Nombre de primes d'écomobilité accordées				19	32
Total des abonnements de transports publics et prime d'écomobilité	73	91	91	122	144
Proportion par rapport au nombre d'employés	13 %	15%	15%	19%	21%
Effectif	575	600	620	640	695

Personnels de l'Aéroport (sociétés participantes et AIG)

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'abonnements unireso distribués	562	562	642	710	809
Nombre d'abonnements CFF subventionnés		39	79	99	75
Total des abonnements de transports publics et prime d'écomobilité	562	601	721	828	916
Proportion par rapport au nombre d'employés	10%	10%	11%	13%	13%
Effectif	5600	6200	6500	6600	7000

À fin 2008, 82 sociétés participent au plan de mobilité. Elles représentent 7'000 employés sur le site aéroportuaire (AIG compris).

Analyse

Pour le personnel AIG en 2008 : 21% du personnel bénéficie d'un abonnement de transports publics subventionné (16% de l'effectif, identique à 2007) ou d'une prime d'écomobilité (prime accordée aux usagers du vélo ou de la marche à pied). Le nombre de primes d'écomobilité a presque doublé par rapport à 2007 et représente 5% de l'effectif.

Pour les personnels de l'Aéroport (AIG compris) : 809 abonnements de transports publics sont subventionnés (90 de plus qu'en 2006). Avec la prime d'écomobilité cela représente 13% de l'effectif des sociétés participantes (AIG compris) au plan de mobilité (pas de progression par rapport à 2006). L'objectif 2008 d'arriver à 15% de l'effectif n'est pas atteint.

La grande difficulté reste la communication. Beaucoup d'employés de l'aéroport ne sont toujours pas au courant des avantages dont ils peuvent bénéficier en matière de transport. Ce problème est

accentué par le fait que les collaborateurs changent régulièrement et les nouveaux employés ne sont pas toujours informés par leur société. Il est donc important d'effectuer régulièrement des campagnes d'information et de relancer les différentes sociétés aéroportuaires.

1.3 Navettes personnels Aéroport (NPA)

Le réseau des NPA n'a pas été développé en 2008. Il est composé de 3 lignes fixes et de 8 zones sur appel. Plus de 24'650 personnes ont utilisé ce service en 2008 (contre 16'700 en 2007) et 68 utilisateurs par jour en moyenne ; soit une progression de 50% par rapport à 2007 et 150% par rapport à 2006. Le taux de remplissage des navettes fixes (minibus) de 5 personnes par minibus est en augmentation alors que le coût par utilisateur a baissé et est passé sous la barre des CHF 30.-fixé (CHF 28.-).

Ces chiffres montrent que le développement des NPA est un succès et répond à une demande réelle.

1.4 Abonnements de parking

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'abonnements de parking personnels de l'Aéroport (sans sociétés externes chiffres du mois de janvier)	4'690	4'701	4'863	4'448	4'623
dont sociétés et instances	4'200	4'192	4'363	3'920	4048
dont AIG	490	509	500	528	575
Proportion d'abonnements de parking par rapport au nombre d'employés		65%	62%	56%	55%
dont AIG		85%	81%	83%	83%

Entre janvier 2008 et janvier 2009, le nombre d'abonnements de parking attribués aux personnels de l'Aéroport a augmenté. Cette augmentation est due à l'accroissement des effectifs des sociétés aéroportuaires, lié à la forte croissance des activités aériennes en 2008.

Concernant l'AIG, 83% du personnel est titulaire d'un abonnement de parking en 2008 (sur 695 personnes). Ce pourcentage est le même qu'en 2007.

Pour les personnels de l'aéroport (AIG compris : 8390 personnes), la part d'employés titulaires d'un abonnement de parking est de 55%, en baisse par rapport à 2007, ce qui est positif. Certaines sociétés comme Dnata et Swissport ne donnent pas d'abonnement de parking à leur personnel auxiliaire ce qui contribue à faire baisser ce pourcentage.

Les abonnements comptabilisés dans cette statistique ne représentent pas complètement la part d'employés venant en voiture et stationnant autour de l'aéroport pour plusieurs raisons : certaines sociétés ont leur propre parking (Skyguide, PSI, Tag Aviation) et un certain nombre de collaborateurs peuvent facilement stationner sur la voie publique (employés du centre d'aviation générale et du Fret).

L'application continue des critères d'attribution des abonnements de parking aux nouveaux collaborateurs contribue progressivement à économiser des abonnements de parking.

2. ACTIONS ENVISAGÉES EN 2009

2.1 Parkings

Une augmentation des tarifs des abonnements de parkings est prévue dès le 1^{er} juillet 2010. Les employés et sociétés concernés seront informés au printemps 2010.

Les critères d'attribution des abonnements de parking restent les mêmes que ceux appliqués depuis 2007 (plus de 20 min en transports publics ou NPA ou temps de transports publics supérieur à 1.5 fois le temps en voiture). Ils tiennent compte du réseau des Navettes Personnels Aéroport (NPA) pour les personnes travaillant en dehors de la plage 6h30 - 20h30.

Les zones bien desservies par les transports publics (zones sans parkings ou zones écomobiles) n'ont pas évolué en décembre 2008.

2.2 Mesures incitatives

Développement des NPA

Le remplacement des NPA sur appel très fréquentées (Onex, Le Lignon) par une ligne fixe est à l'étude. Cette ligne fixe devrait être mise en place à partir de décembre 2009, en fonction du coût et de l'opportunité.

Le matin, du lundi au vendredi, le dernier passage des NPA 11, 12, 13, 14 et certains tronçons des NPA 1, 2, 3 (courses arrivant à 6h à l'aéroport) circulent en doublon avec les TPG. Le week-end aucune ligne TPG, excepté la 10 depuis Jonction, n'arrive avant 6h à l'aéroport.

Nous avons étudié l'opportunité d'arrêter les NPA 11, 12, 13, 14 à 5h30 du lundi au vendredi. Cette mesure concernerait 1360 utilisations par année environ, pour une économie estimée de CHF 23'200.- (sur un montant global annuel de CHF 670'000.- affecté aux NPA)

Des problèmes importants se posent toutefois :

- Certains arrêts de la zone aéroportuaire (Pré-Bois, Fret) ne seraient plus desservis alors que, d'après nos comptages, ils sont utilisés. En effet, seule la ligne TPG 28 (Meyrin – Jardin Botanique) dessert l'ensemble des arrêts TPG de l'aéroport.
- Les horaires ne seraient pas les mêmes la semaine (lundi – vendredi) et le week end, voire pendant les vacances scolaires, ce qui complique la communication et l'utilisation des NPA.
- En décembre 2009, des changements importants vont être opérés sur le réseau TPG, notamment dans la région de Meyrin – Vernier. La plage horaire de fonctionnement des transports publics desservant l'aéroport va aussi vraisemblablement évoluer.

Nous proposons de maintenir le réseau NPA actuel en attendant d'avoir confirmation des lignes desservant l'aéroport en décembre 2009 et de leurs horaires. Nous étudierons à nouveau l'opportunité de réduire le service NPA à la fin de l'année 2009, ce qui a l'avantage de ne pas changer plusieurs fois en quelques mois les horaires des NPA et permet de réduire les coûts liés à la communication (édition des plans et horaires).

Mesures en faveur de la mobilité douce

L'inventaire des accès piétons et cyclables de la zone aéroportuaire est finalisé. Un extrait de cette analyse et du plan de mesures d'amélioration seront fournis à la DGM.

D'autres mesures sont développées tout au long de l'année (participation à Bike to Work, essais de vélos électriques, ateliers de réparation de vélos).



Aéroport International de Genève

Logiciel de covoiturage pour l'ensemble de l'Aéroport

Le covoiturage présente un grand potentiel d'utilisation, en particulier dans les zones mal (ou pas) desservies par les transports publics et permet de réduire l'usage de la voiture individuelle. Il s'agit de mettre en place des mesures d'incitation et un outil pratique permettant le développement de ce mode de transport à l'aéroport.

La société Comuto a été choisie suite à un appel d'offre pour mettre en place un outil pratique de mise en relation des personnes travaillant à l'aéroport. Cet outil très complet sera implémenté et testé cette année. Il pourra être utilisé par les personnels des sociétés aéroportuaires à partir du 1^{er} octobre 2009. Une campagne de communication sera mise en œuvre sur ce thème au mois de septembre 2009.

En complément à la mise en place du logiciel, des avantages devront être proposés aux covoitureurs. Le concept est en cours de finalisation.

* * *

Personnes de contact pour le plan de mobilité : Virginie MARCHE et Philippe QUAGLIA ; pour les parkings : M. Charles CAND.